

## **SÉANCE SPÉCIALE DU 10 DÉCEMBRE 2018, 19 H.**

Lundi, le 10 décembre 2018, se tient au lieu habituel et à 19 h, la séance spéciale du conseil de la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau. Cette séance est sous la présidence de Mme le maire Catherine Morissette.

Sont présents :

M. le conseiller	Paul Pineault
Mme la conseillère	Sylvie Larouche
M. le conseiller	Germain Grenon
M. le conseiller	André Dufour
M. le conseiller	Philippe Dufour
M. le conseiller	Richard Sirois

M. Daniel Hudon, secrétaire-trésorier et directeur général, assiste également à la séance.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la présente séance spéciale a été dûment signifié à tous les membres du conseil.

**AVIS SPÉCIAL** vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Mme le maire Catherine Morissette, pour être tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, lundi, le 10<sup>e</sup> jour de décembre 2018, 19 h, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1. Pensée.
  2. Prévisions budgétaires 2019.
  3. Adoption des taux de taxes.
  4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

DONNÉ ce 7<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2018.

Daniel Hudon  
Secrétaire-trésorier et directeur général

299-2018

**Acceptation de l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 décembre 2018 – 19 h.**

---

### **ORDRE DU JOUR :**

1. Pensée.
  2. Prévisions budgétaires 2019.
  3. Adoption des taux de taxes.
  4. Période de questions (exclusivement sur les prévisions budgétaires).
- Levée de l'assemblée.

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que l'ordre du jour de la séance spéciale du 10 décembre 2018, 19 h, soit et est accepté. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

300-2018

### Lecture et acceptation des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019.

Il est proposé par M. le conseiller Germain Grenon, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau adopte par la présente résolution, ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 telles que présentées, soit :

<b>REVENUS</b>		
. REVENUS DE SOURCES LOCALES		
<b>TAXES FONCIÈRES</b>		
Taxe foncière générale	2 078 928 \$	
Services policiers - Sûreté du Québec	741 470 \$	
		2 820 398 \$
<b>AUTRES TAXES FONCIÈRES</b>		
Répartitions locales (25/75)	78 800 \$	
		78 800 \$
<b>COMPENSATIONS POUR CERTAINS SERVICES MUNICIPAUX</b>		
Eau	76 592 \$	
Égout	62 650 \$	
Bloc sanitaire	40 000 \$	
Amélioration - Eau - Village	51 873 \$	
Réserve d'eau - Secteur alpin	76 064 \$	
Taxe spéciale - Aqueduc Lac Durand	4 057 \$	
Taxe spéciale - Secteur alpin - Traitement	108 178 \$	
Taxes - ICI - Déchets et recyclages	44 125 \$	
		463 539 \$
. COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC</b>		
École primaire	20 865 \$	
Terres publiques	65 491 \$	
		86 356 \$
<b>GOVERNEMENT DU CANADA</b>		
Bureau de poste	519 \$	
		519 \$
<b>AUTRES</b>		
Produits forestiers Résolu inc.	3 102 359 \$	
		3 102 359 \$
. AUTRES RECETTES DE SOURCES LOCALES		
Imposition de droit (mutation)	135 000 \$	
Cour municipale	15 000 \$	
		150 000 \$
<b>INTÉRÊTS</b>		
Arrérages de taxes	15 000 \$	
Banque et placements	7 000 \$	
Arrondissements des cents	100 \$	
		22 100 \$
<b>VENTES DE TERRAINS</b>		
Ventes de terrains	150 000 \$	
		150 000 \$
. AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES (LOISIRS)		
Camping	71 000 \$	
Hockey adultes	35 000 \$	
Autres activités - Hiver	16 000 \$	
Terrain de jeux	9 000 \$	
Conditionnement physique	51 000 \$	
Autres activités - Été	2 400 \$	
		184 400 \$
. AUTRES SERVICES RENDUS		
<b>LOYERS</b>		
Location de bureaux	4 200 \$	
Location de salles	1 000 \$	
		5 200 \$

<b>AUTRES - REVENUS DIVERS</b>		
Disposition - Métal	12 000 \$	
Disposition - Matériel électronique	1 500 \$	
Vidange de fosses septiques	33 000 \$	
Revenus divers	20 000 \$	
Ristournes - Élus municipaux	1 000 \$	
Location de bureau - CPE	23 695 \$	
Récupération de taxes	44 620 \$	
	<hr/>	135 815 \$
<b>SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>		
Subvention - Intérêts TECQ	15 000 \$	
Subvention - Centre sportif	12 000 \$	
Asphalte et réfection des chemins	15 000 \$	
	<hr/>	42 000 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>		<hr/> <hr/>
		7 241 486 \$
<b>DÉPENSES</b>		
<b>. ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>		
<b>LÉGISLATION</b>		
Rémunération - Maire	24 000 \$	
Allocation - Maire	11 029 \$	
Rémunération - Conseillers	48 000 \$	
Allocation - Conseillers	22 054 \$	
Cotisations de l'employeur	6 400 \$	
Frais de déplacement et de congrès	5 000 \$	
	<hr/>	116 483 \$
<b>APPLICATION DE LA LOI</b>		
Cour municipale	7 000 \$	
	<hr/>	7 000 \$
<b>GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE</b>		
Rémunération - Employés administratifs	233 853 \$	
Rémunération - Surnuméraires	5 000 \$	
Cotisations de l'employeur	85 120 \$	
Frais de déplacement et de congrès	2 500 \$	
Comptabilité et vérification	19 000 \$	
Informatique	15 000 \$	
	<hr/>	360 473 \$
<b>ÉVALUATION</b>		
Quote-part - Évaluation	177 506 \$	
	<hr/>	177 506 \$
<b>DÉVELOPPEMENT</b>		
Rémunération	7 432 \$	
Cotisations de l'employeur	2 620 \$	
	<hr/>	10 052 \$
<b>AUTRES</b>		
Poste	18 000 \$	
Fret et messagerie	500 \$	
Téléphone	11 000 \$	
Publicité et informations	8 000 \$	
Services juridiques	25 000 \$	
Honoraires professionnels	40 000 \$	
Frais - Vente pour taxes	2 500 \$	
Assurances	62 298 \$	
Réceptions	5 000 \$	
Cotisations et abonnements	2 000 \$	
Location de terrains	4 500 \$	
Entretien et réparations	1 500 \$	
Fournitures de bureaux	16 000 \$	
Subventions	173 650 \$	
	<hr/>	369 948 \$
<b>. SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>		
<b>SERVICES POLICIERS</b>		
Sûreté du Québec	741 470 \$	
	<hr/>	741 470 \$
<b>PROTECTION CONTRE LES INCENDIES</b>		
Rémunération - Pompiers - Garde	10 400 \$	
Rémunération - Pompiers - Incendies	25 000 \$	
Rémunération - Pompiers - Entraînement	6 000 \$	
Rémunération - Prévention	6 000 \$	
Cotisations de l'employeur	4 835 \$	
Frais de déplacement et congrès	1 000 \$	
Formation - Perfectionnement - Soutien	10 000 \$	
Téléavertisseurs	3 000 \$	
Assurances	1 637 \$	
Permis - Licence radio	393 \$	
Immatriculations	3 500 \$	
Entretien et réparations	20 000 \$	
Carburants et lubrifiants	3 000 \$	
Soutien	10 400 \$	
Quote-part - Schéma de risques incendie	39 178 \$	
	<hr/>	144 343 \$

<b>BRIGADIERS</b>			
	Honoraires professionnels	12 000 \$	
	Assurances	1 000 \$	
	Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
		<hr/>	13 500 \$
<b>. TRANSPORT</b>			
<b>VOIRIE MUNICIPALE</b>			
	Rémunération - Employés municipaux	141 066 \$	
	Cotisations de l'employeur	36 800 \$	
	Formation et perfectionnement	700 \$	
	Téléphone	3 500 \$	
	Calcium	10 000 \$	
	Balayage des rues	19 000 \$	
	Entretien et réparations	118 000 \$	
	Vêtements, chaussures et accessoires	4 000 \$	
	Assurance	8 735 \$	
	Immatriculation	500 \$	
	Carburants et lubrifiants	16 500 \$	
	Électricité - Garage municipal	6 000 \$	
	Location de machinerie - Municipalité	40 000 \$	
	Matériaux granulaires - Municipalité	5 000 \$	
	Location de machinerie - Villégiature	15 000 \$	
	Location de machinerie (R-274)	70 000 \$	
	Matériaux granulaires - Villégiature - (R-274)	4 000 \$	
	Quote-part - Transport adapté	22 500 \$	
	Amélioration (R-376)	50 000 \$	
		<hr/>	571 301 \$
<b>ENLÈVEMENT DE LA NEIGE</b>			
	Déneigement - Municipalité	324 100 \$	
	Location de machinerie - Municipalité	50 000 \$	
	Déneigement - Villégiature	251 850 \$	
	Déneigement - Stationnements	25 000 \$	
	Déneigement - Secteur alpin - Prise d'eau	9 500 \$	
		<hr/>	660 450 \$
<b>ÉCLAIRAGE DES RUES</b>			
	Entretien et réparations	12 000 \$	
	Électricité	48 000 \$	
		<hr/>	60 000 \$
<b>CIRCULATION</b>			
	Signalisation	40 000 \$	
		<hr/>	40 000 \$
<b>. HYGIÈNE DU MILIEU</b>			
<b>RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/URBAIN RURAL</b>			
	Rémunération - Employés municipaux	38 000 \$	
	Cotisations de l'employeur	11 250 \$	
	Formation et perfectionnement	2 000 \$	
	Services scientifiques de génie	4 000 \$	
	Location de machinerie	15 000 \$	
	Carburants et lubrifiants	3 500 \$	
	Entretien et réparations	17 000 \$	
	Produits chimiques	2 000 \$	
	Pièces et accessoires	10 000 \$	
	Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
	Électricité	64 000 \$	
	Téléphone	5 000 \$	
	Assurance	1 040 \$	
	Immatriculation	500 \$	
		<hr/>	174 290 \$
<b>RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU/SECTEUR ALPIN</b>			
	Rémunération - Employés municipaux	38 000 \$	
	Cotisations de l'employeur	11 250 \$	
	Formation et perfectionnement	2 900 \$	
	Services scientifiques de génie	2 000 \$	
	Location de machinerie	5 000 \$	
	Carburants et lubrifiants	3 000 \$	
	Entretien et réparations	12 000 \$	
	Produits chimiques	8 000 \$	
	Pièces et accessoires	10 000 \$	
	Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$	
	Électricité	25 000 \$	
	Téléphone	1 000 \$	
	Assurance	7 775 \$	
	Immatriculation	1 000 \$	
		<hr/>	127 925 \$
<b>RÉSEAU D'ÉGOUTS/URBAIN</b>			
	Rémunération - Employés municipaux	14 000 \$	
	Cotisations de l'employeur	4 225 \$	
	Location de machinerie	25 000 \$	
	Vidange de fosses septiques	65 000 \$	
	Entretien et réparations	5 000 \$	
	Formation et perfectionnement	500 \$	
	Services scientifiques de génie	1 000 \$	
	Électricité - Égout village	12 000 \$	
		<hr/>	126 725 \$

<b>RÉSEAU D'ÉGOUTS/SECTEUR ALPIN</b>			
Rémunération - Employés municipaux	14 000 \$		
Cotisations de l'employeur	4 725 \$		
Location de machinerie	20 000 \$		
Formation et perfectionnement	500 \$		
Services scientifiques de génie	1 000 \$		
Vidange - Étangs aérés	45 000 \$		
Entretien et réparations	5 000 \$		
Électricité - Égout alpin	7 000 \$		
			97 225 \$
<b>ENLÈVEMENT ET DESTRUCTION DES ORDURES</b>			
Achats de bacs - Récupération	8 729 \$		
Déchets - Collecte	76 409 \$		
Déchets - ICI - Collecte et traitement - Bacs et conteneurs	67 920 \$		
Recyclage - Collecte	36 000 \$		
Recyclage - ICI - Collecte et traitement - Bacs et conteneurs	42 450 \$		
Gestion des matières résiduelles	33 960 \$		
	1 795 \$		
	24 463 \$		
			291 726 \$
<b>RESSOURCERIE</b>			
Rémunération - Employés municipaux	14 000 \$		
Cotisations de l'employeur	2 275 \$		
Disposition des déchets	80 000 \$		
Location de machinerie	35 000 \$		
Entretien et réparations	1 500 \$		
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$		
			133 275 \$
<b>TRAITEMENT DES MOUSTIQUES</b>			
Traitement des moustiques	104 000 \$		
			104 000 \$
<b>. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT URBANISME ET ZONAGE</b>			
Rémunération - Employés municipaux	63 398 \$		
Cotisations de l'employeur	17 258 \$		
Téléphone	500 \$		
Quote-part - Aménagement	17 417 \$		
Frais de déplacement	2 000 \$		
Honoraires professionnels	4 000 \$		
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$		
			105 073 \$
<b>INDUSTRIES ET COMMERCE</b>			
Quote-part - Développement économique	50 484 \$		
			50 484 \$
<b>LOGEMENT</b>			
Participation à l'O.M.H.	18 500 \$		
			18 500 \$
<b>. LOISIRS ET CULTURE</b>			
<b>PAVILLON</b>			
Entretien et réparations	1 000 \$		
Électricité	3 500 \$		
			4 500 \$
<b>MAISON DES JEUNES</b>			
Entretien et réparations	15 000 \$		
Électricité	3 500 \$		
			18 500 \$
<b>DOMAINE DES PINS</b>			
Conciergerie	6 600 \$		
Cotisations de l'employeur	2 060 \$		
Entretien et réparations	40 000 \$		
Électricité	14 000 \$		
			62 660 \$
<b>C.P.E.</b>			
Assurances	865 \$		
Entretien et réparations	5 000 \$		
Électricité	10 000 \$		
			15 865 \$
<b>PLACE DES FONDATEURS</b>			
Assurances	4 000 \$		
Locations de salle - HDV	600 \$		
Entretien et réparations	5 000 \$		
Électricité	14 000 \$		
Subventions - Salle - Remboursement	1 050 \$		
			24 650 \$
<b>CENTRE SPORTIF</b>			
Rémunération	61 800 \$		
Cotisations de l'employeur	17 030 \$		
Achat - Produits à revendre	4 000 \$		
Immatriculations - Permis	1 000 \$		
Entretien et réparations	70 000 \$		
Vêtements, chaussures et accessoires	1 000 \$		

Électricité	85 000 \$	
Frais de déplacement	500 \$	
Cotisations et abonnements	300 \$	
		240 630 \$
<b>PATINAGE ARTISTIQUE</b>		
Rémunération	7 500 \$	
Cotisations de l'employeur	900 \$	
Frais de déplacement	200 \$	
		8 600 \$
<b>CAMPING</b>		
Rémunération	30 000 \$	
Cotisations de l'employeur	4 800 \$	
Téléphone	1 600 \$	
Entretien et réparations	5 000 \$	
Vêtements, chaussures et accessoires	500 \$	
Fourniture de bureau	500 \$	
Électricité	9 000 \$	
Cotisations et abonnements	1 000 \$	
		52 400 \$
<b>PARCS</b>		
Rémunération - Employés municipaux	56 117 \$	
Rémunération - Surnuméraires	20 000 \$	
Cotisations de l'employeur	18 495 \$	
Location de machinerie	5 000 \$	
Entretien et réparations	27 963 \$	
Électricité	5 000 \$	
Patinoire extérieure et anneau de glace	2 000 \$	
		134 575 \$
<b>TERRAINS DE JEUX</b>		
Rémunération - Surnuméraires	21 000 \$	
Cotisations de l'employeur	2 400 \$	
Activités - Terrain de jeux	5 500 \$	
		28 900 \$
<b>ACTIVITÉS ESTIVALES - LOISIRS</b>		
Location de salle - Bingo	3 900 \$	
Balle - Adulte	4 000 \$	
Volley-ball	1 000 \$	
Soccer	3 000 \$	
Tennis	1 000 \$	
Activités familiales	14 000 \$	
		26 900 \$
<b>BADMINTON</b>		
Rémunération - Employés municipaux	600 \$	
Cotisations de l'employeur	200 \$	
		800 \$
<b>LOISIRS</b>		
Rémunération - Employés municipaux	47 647 \$	
Cotisations de l'employeur	11 875 \$	
Téléphone	7 000 \$	
Réceptions	500 \$	
Fournitures de bureau	500 \$	
Frais de déplacement	1 400 \$	
Formation et perfectionnement	1 000 \$	
		69 922 \$
<b>GRUPE D'ACTION COMMUNAUTAIRE</b>		
Assurances	2 000 \$	
Entretien et réparations	2 000 \$	
Électricité	8 000 \$	
		12 000 \$
<b>CENTRE DE CONDITIONNEMENT</b>		
Rémunération - Employés municipaux	102 102 \$	
Cotisations de l'employeur	25 300 \$	
Téléphone	2 300 \$	
Électricité	9 000 \$	
Frais de déplacements	1 500 \$	
Publicité, information	2 500 \$	
Assurances	2 000 \$	
Cotisations, abonnements	300 \$	
Entretiens et réparations	3 500 \$	
Fournitures de bureau	1 000 \$	
		149 502 \$
<b>BIBLIOTHÈQUE</b>		
Rémunération - Employés municipaux	3 960 \$	
Cotisation de l'employeur	1 360 \$	
Frais de déplacement, de formation et d'animation	200 \$	
Téléphone	1 200 \$	
Réceptions	500 \$	
Animation	1 300 \$	
Cotisations au C.R.S.B.P.	11 200 \$	
Compensation - Responsable	4 750 \$	
Entretien et réparations	2 000 \$	

Fournitures de bureau	1 000 \$	
Collection locale, cotisations et abonnements	4 500 \$	
Électricité	6 000 \$	
		37 970 \$
<b>. AUTRES ACTIVITÉS</b>		
<b>ÉDIFICE (HÔTEL DE VILLE)</b>		
Rémunération - Employés municipaux	7 920 \$	
Cotisation de l'employeur	2 720 \$	
Entretien et réparations	8 000 \$	
Électricité	17 000 \$	
Produits d'entretien	5 000 \$	
		40 640 \$
<b>. AUTRES DÉPENSES</b>		
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>		
Frais de banque et de commission	2 238 \$	
R-326 - Eau potable - Valinouët	4 721 \$	
R-337 - Pont Cunningham	6 087 \$	
R-343 - Aqueduc village	6 644 \$	
R-391 - Centre sportif	12 769 \$	
R-395 - Centre sportif	8 225 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues Valinouët	4 197 \$	
R-416 - Réserve eau potable Valinouët	16 363 \$	
R-421 - Rues du Massif, de Méribel	34 713 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C.	14 264 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët	47 590 \$	
R-458 - Rue Dufour	9 610 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand	1 018 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif	1 574 \$	
R-472 - Place des Fondateurs	41 038 \$	
		211 051 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>		<b>5 641 814 \$</b>
<b>ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS</b>		
<b>REMBOURSEMENT DE CAPITAL</b>		
R-326 - Eau potable - Valinouët (2037)	10 300 \$	
R-337 - Pont Cunningham (2020)	126 400 \$	
R-343 - Aqueduc village (2025)	54 400 \$	
R-391 - Centre sportif (2025)	55 300 \$	
R-395 - Centre sportif (2025)	40 000 \$	
R-401 - Asphaltage - Rues - Valinouët (2027)	18 000 \$	
R-416 - Réserve d'eau - Valinouët (2026)	92 300 \$	
R-421 - Rues du Massif et de Méribel (2032)	106 200 \$	
R-436 - Conditionnement physique/G.A.C. (2030)	45 600 \$	
R-457 - Traitement - Eau potable - Valinouët (2037)	96 800 \$	
R-458 - Rue Dufour (2021)	114 300 \$	
R-461 - Aqueduc - Lac Durand (2021)	10 290 \$	
R-468 - Asphaltage - Rue du Massif (2026)	9 600 \$	
R-472 - Place des Fondateurs (2037)	58 100 \$	
Camion incendie - M.R.C. du Fjord-du-Saguenay	5 000 \$	
		842 590 \$
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Éclairage public	20 000 \$	
Aqueduc - Égout	4 000 \$	
Équipements	100 000 \$	
Informatique	5 000 \$	
Rues et trottoirs	320 000 \$	
Ameublement	13 000 \$	
		462 000 \$
<b>FONDS RÉSERVÉS (AFFECTATIONS)</b>		
Remboursement - Fonds de roulement	63 148 \$	
Réserve - Dette à long terme (R-445)	300 000 \$	
Réserve - Remboursement TECQ	15 000 \$	
Appropriation - Surplus	(83 066) \$	
		295 082 \$
<b>TOTAL - ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET AFFECTATIONS</b>		<b>1 599 672 \$</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES, ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET DES AFFECTATIONS</b>		<b>7 241 486 \$</b>

	2019	2018
Taxe foncière générale (\$/100\$)	0,4570	0,4641
Taxe - Sûreté du Québec (\$/100\$)	0,1630	0,1559
	<b>0,6200</b>	<b>0,6200</b>
Aqueduc	50,00 \$	50,00 \$
Égout	70,00 \$	70,00 \$
Amélioration eau potable - Village	55,95 \$	56,38 \$
Réserve eau potable - Secteur alpin	137,30 \$	141,42 \$
Aqueduc - Traitement R-325 - Secteur alpin	37,59 \$	43,48 \$
Aqueduc - Traitement R-457 - Secteur alpin	182,44 \$	200,78 \$
Aqueduc - Lac Clair # 12 (Spéciale)	-	339,47 \$
Aqueduc - Lac Durand # 1 (Spéciale)	338,03 \$	347,35 \$
Entretien - Chemins privés	25% contribuables 75% municipalité	25% contribuables 75% municipalité

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

301-2018

**Adoption du taux de la taxe foncière générale pour l'exercice financier 2019.**

**CONSIDÉRANT** que le total des revenus non-fonciers pour l'année 2019 devrait s'élever à 4 342 288 \$;

**CONSIDÉRANT** que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2019 devraient s'élever à 7 241 486 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'une taxe foncière spéciale de 741 470 \$ destinée à couvrir les coûts inhérents aux services policiers (facturés par le gouvernement du Québec) devrait être imposée.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe foncière générale de .4570\$/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la Municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 454 907 600 \$, générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 2 078 928 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

302-2018

**Adoption du taux de la taxe foncière spéciale pour l'exercice financier 2019 – Services policiers.**

**CONSIDÉRANT** que les revenus non-fonciers pour l'année 2019 devraient s'élever à 4 342 288 \$;

**CONSIDÉRANT** que le total des dépenses, des activités financières et des affectations pour l'année 2019 devrait s'élever à 7 241 486 \$;

**CONSIDÉRANT** qu'une taxe foncière générale générant des revenus fonciers d'environ 2 078 928 \$ a été imposée par la résolution 301-2018.

**POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe foncière spéciale de .1630/100 \$ d'évaluation sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, selon le rôle d'évaluation en vigueur, lequel s'élève à 454 907 600 \$ générant ainsi un revenu foncier budgétaire d'environ 741 470 \$. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**303-2018**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur urbain, rural, villégiature.**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller André Dufour et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe spéciale de secteur de 55,95 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 51 862,98 \$ payable par les 927 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**304-2018**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin (réserve).**

Il est proposé par M. le conseiller Richard Sirois, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe spéciale de 137,30 \$, afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 76 064,10 \$ payable par les 554 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**305-2018**

**Taxe spéciale – Aqueduc – Secteur alpin - Traitement de l'eau potable – Règlement # 326 .**

Il est proposé par M. le conseiller Paul Pineault, appuyé par Mme la conseillère Sylvie Larouche et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe spéciale de 37,59 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 7 104,93 \$ payable par les 189 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**306-2018**

**Taxe spéciale - Traitement de l'eau potable et optimisation du réseau de distribution du secteur alpin – Règlement # 457 .**

Il est proposé par M. le conseiller Philippe Dufour, appuyé par M. le conseiller Paul Pineault et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe spéciale de 182,44 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 101 073 \$ payable par les 554 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**307-2018**

**Taxe spéciale – Aqueduc – 1<sup>er</sup> chemin du lac Durand.**

Il est proposé par Mme la conseillère Sylvie Larouche, appuyé par M. le conseiller Richard Sirois et résolu que la Municipalité de Saint-David-de-Falardeau impose pour l'exercice financier 2019, une taxe spéciale de 338,03 \$ afin de couvrir la portion des remboursements en capital et intérêts de 4 056,36 \$ payable par les 12 unités d'habitation concernées. Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères).

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (19h17).**

**Je, Catherine Morissette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.**

**Le maire,**

**Catherine Morissette**

**Le secrétaire-trésorier et directeur général,**

**Daniel Hudon**